

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mardi 19 décembre 2017 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de la séance précédente : approbation.
2. CPAS : Modification Budgétaire n° 3 – année 2017 : service ordinaire : approbation
3. C.P.A.S. : Budget année 2018 : services ordinaire et extraordinaire : approbation
4. Article L1122-23 du CLDC : rapport : information
5. Budget communal année 2018 : services ordinaire et extraordinaire : décision
6. Dotation zone de secours année 2018 : décision
7. Dotation zone de police année 2018 : décision
8. Subsidés 2017 : décision
9. Désaffectation de matériel roulant : décision
10. Acquisition de 2 véhicules pour le service travaux:
 - Cahier spécial des charges : approbation
 - Mode de passation du marché : décision
11. Article 60 du Règlement Général de Comptabilité Communale : ratification
12. Vente de sacs communaux réutilisables : décision
13. Concours « Chièvres en fleurs » : prix pour participation : décision
14. Modification du Plan d'Investissement Communal 2017-2018 : décision
15. Convention pour maîtrise d'ouvrage travaux de lutte contre les inondations La Payelle à Vaudignies : approbation
16. Dénomination d'une voirie existante : décision
17. Règlement complémentaire de roulage : décision
18. Règlement communal relatif au prêt de matériel : décision
19. Autorisation d'ester en justice : décision
20. Relais nautique : convention : décision
21. Renouvellement de la convention de partenariat avec l'ASBL Sports et Santé : décision
22. Campagne d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques
 - règlement : approbation
 - Convention : approbation
23. Motion concernant les pensions des administrations provinciales et locales : décision
24. Intercommunale : assemblée générale : ordre du jour: approbation

Par ordonnance :
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre ff,

Mme M.L. VANWIELENDAELE

Mr F. CORDIER